

CONVOCAATION DU CONSEIL COMMUNAL

Madame, Monsieur,
est invité(e) à assister à la séance du Conseil Communal qui se tiendra
à la **Maison Communale, le mercredi 29 novembre 2023 à 17h30'.**

Extrait
du Code de la Démocratie
Locale et de la
Décentralisation

C.D.L.D/L1122-17

Le Conseil ne peut prendre de résolution, si la majorité de ses membres en fonction n'est présente. Cependant, si l'Assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre des membres présents sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR :

SÉANCE PUBLIQUE :

1. Procès-verbal de la séance du 09 novembre 2023
2. CPAS – MB n°1 (services ordinaire et extraordinaire) – Ex 2023
3. CPAS – Budget 2024 – Tutelle spéciale d'approbation
4. Délégations des mandataires aux assemblées générales des Intercommunales, associations ou Organismes – Législatures 2019-2024 A.L.Em : Modification
5. Intercommunale AIDE SCRL – AG Stratégique du 19/12/2023 -
Ordre du jour
6. Intercommunale ECETIA – AGO du 19/12/2023 – Ordre du jour
7. Intercommunale SPI – AGO di 19/12/2023 – Ordre du jour
8. Intercommunale RESA – AGO du 20/12/2023 – Ordre du jour
9. Intercommunale INTRADEL – AGO et AGE du 21/12/2023 –
Ordre du jour
10. Intercommunale NEOMANSIO – AGO stratégique du
21/12/2023 – Ordre du jour
11. Communications.

HUIS-CLOS :

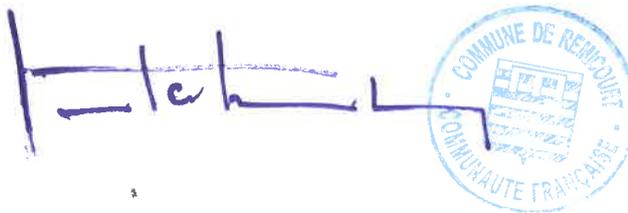
12. Acquisition d'un droit de superficie sur les parcelles cadastrées à Remicourt Division 1 Section A N° 185A et 205C pour cause d'utilité publique dans le cadre de la lutte contre le ruissellement érosif – Autorisation d'ester en justice.

Le 20 novembre 2023.

PAR LE COLLÈGE :

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,



Christian VANDERBEMDEN.



Thierry MISSAIRE.